

DÉROULEMENT DE L'INSCRIPTION



Votre enfant a été affecté au Lycée des métiers Pierre Doriole

Vous devez maintenant procéder à son inscription selon le planning indiqué ci-joint.

Passée la date d'inscription, **SANS INFORMATION DE VOTRE PART**, il sera considéré que **VOUS REFUSEZ LA PLACE**, elle sera donc **IMMEDIATEMENT** proposée à un élève inscrit en liste supplémentaire.

En cas d'impossibilité à venir aux dates et heures fixées, vous devez impérativement prendre contact avec l'établissement au 05.46.27.00.51.

Attention, une étude automatique du droit à bourse est mise en place. Pour cela, vous devez donner votre accord en complétant le document prévu à cet effet, vous n'aurez aucun dossier de demande de bourse à remplir. Si vous refusez cette étude automatique, vous aurez à faire la demande de bourse sur le télé-service bourses.

PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU DOSSIER

Intendance	Dossier élève	Stages
Fiche intendance 2026 - 2027 (couleur verte) 1 relevé d'identité bancaire (noter au dos le NOM, le prénom et la classe de l'élève), nécessaire pour le paiement des bourses et le remboursement des frais de stage Fiche d'étude automatique du droit de bourse 1 photocopie du livret de famille (toutes les pages)	Fiche d'urgence 2026-2027 (de couleur rose) Photocopie des pages de vaccination du carnet de santé (noter le NOM et le prénom de l'élève) Autorisation de prise de photo numérique dûment complétée. Si vous n'autorisez pas cette prise de photo au lycée, veuillez nous fournir 2 photos d'identité. 1 photocopie du livret de famille (toutes les pages) L'EXEAT (certificat de fin de scolarité, délivré par l'établissement précédent) Coupon de participation aux conseils de classe et/ou conseils d'administration signé Pour les élèves bénéficiant d'aménagements : les dernières notifications correspondantes Si vous souhaitez une place en internat , joignez impérativement une lettre de demande détaillant votre situation. Pour les élèves de la section 3PM : compléter et signer le coupon "Autorisation de sortie"	Autorisation du représentant légal complétée et signée + joindre le RIB du compte bancaire choisi + la copie de la pièce d'identité du titulaire du compte bancaire dans le cas où l'allocation est versée au représentant légal. Pièce d'identité de l'élève recto-verso Pour les élèves des sections 2GTL : le questionnaire médical intitulé "APTITUDE AUX TRAVAUX REGLEMENTÉS", dûment complété et signé Pour les élèves de section 1PSR : certificat médical d'aptitude à la manipulation des denrées alimentaires Pour les élèves de la section 2ASSP : certificat médical attestant des vaccinations obligatoires et de l'hépatite B

L'inscription ne sera définitive que lorsque le dossier sera complet.